

Congress of Local and Regional Authorities of Europe

3rd Session

Resolution 40 (1996)¹ on "Unemployment/employment: new activities and occupations"

The Congress,

Recalling

1. the texts adopted and initiatives taken against unemployment by the CLRAE, especially:

- Resolution 145 (1983) on local and regional authorities and the challenge of unemployment,
- Resolution 178 (1986) on the Conference on Youth Employment,
- the results of the Seminar: "Combating Unemployment through Vocational Training; the Role of the City" (Stockholm, 1993);

2. Resolution 237 (1992) on the Charter on the Participation of Young People in Municipal and Regional Life, Resolution 243 (1993) on citizenship and extreme poverty: the Charleroi Declaration, Resolution 244 (1993) on the Right to Housing and its Implementation by Local and Regional Authorities and the conclusions of the Conference on Health and Citizenship – Access to Health Care for Europe's Poorest (Strasbourg, 8 and 9 February 1996);

Having taken note of

1. the communication of the European Commission to the Council and European Parliament of the European Union on a European strategy for encouraging local development and employment initiatives (13 June 1995);

2. the opinion of the Economic and Social Committee on local development initiatives and regional policy (25 October 1995);

1. An indicative vote was taken on this text on 4 July 1996. The text was adopted by the Standing Committee of the Congress on 5 July 1996 (see doc. CG (3) 5 rev., draft Resolution presented by Mrs P. Dini, Rapporteur).

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

3^e Session

Résolution 40 (1996)¹ sur «Chômage/emplois: activités et professions nouvelles»

Le Congrès,

Rappelant,

1. les textes adoptés et les initiatives prises par la CPLRE pour lutter contre le chômage et notamment:

- la Résolution 145 (1983) sur les pouvoirs locaux et régionaux face au défi du chômage,
- la Résolution 178 (1986) sur la Conférence sur l'emploi des jeunes,
- les résultats du séminaire «Combattre le chômage par la formation professionnelle: le rôle de la ville» (Stockholm, 1993);

2. la Résolution 237 (1992) sur la Charte de la participation des jeunes à la vie municipale et régionale, la Résolution 243 (1993) sur la citoyenneté et la grande pauvreté: la Déclaration de Charleroi, la Résolution 244 (1993) sur le droit au logement et les conditions de sa mise en oeuvre par les autorités locales et régionales, les conclusions de la Conférence sur «Santé et citoyenneté – l'accès aux soins des plus démunis en Europe» (Strasbourg, 8-9 février 1996);

Ayant pris connaissance

1. de la communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européen de l'Union européenne sur une stratégie européenne d'encouragement aux initiatives locales de développement et d'emploi (13 juin 1995);

2. de l'avis du Comité économique et social sur les initiatives locales de développement et la politique régionale (25 octobre 1995);

1. Texte voté à titre indicatif le 4 juillet 1996 par le Congrès et adopté par la Commission Permanente du Congrès le 5 juillet 1996 (voir doc. CG (3) 5 révisé, projet de Résolution présenté par M^{me} P. Dini, Rapporteur).

3. the ideas adopted in the conclusions of the International Conference on "Unemployment/Employment: New Activities and Occupations – Issues and Prospects for the Local Dimension", organised by the CLRAE in co-operation with the Regional Council of Tuscany (Florence, 9 and 10 May 1996);

Notes that

a period of far-reaching change to economic structures has started (new technologies, new manufacturing processes, globalisation, etc) which might well call into question not only the status of individuals' work and activities, but also the meaning of human life itself;

Emphasises

that the persistence and even worsening of unemployment, affecting young people, women and less skilled workers more harshly, flagrantly contradict the principles laid down in constitutions and fundamental in international texts;

Declares

that only renewed solidarity will make it possible to face up to the uncertainties and challenges of the future, and that local and regional authorities have a major role to play in ensuring continuity and managing a peaceful transition during the new industrial revolution and in removing the constraints on the activities of the future and giving youth a chance, while promoting, alongside citizenship, responsible and mutually supportive action by as many citizens as possible, from the lowest tiers of government upwards;

Recommends

that the local and regional authorities of Greater Europe take into consideration the ideas contained in the conclusions of the Florence Conference, appended to this resolution, and draw on these to promote new public policies, and particularly that they:

1. be exemplary employers;
2. invite states and European institutions to alter their legal framework for intervention on unemployment, poverty and exclusion;
3. take part in joint activities within the context of specifically targeted partnerships between towns and regions of Western, Central and Eastern Europe and between towns in Europe and those in the southern hemisphere;

3. des orientations adoptées dans les Conclusions de la Conférence internationale sur «Chômage/Emploi: activités et professions nouvelles – enjeux et perspectives de la dimension locale», organisée par le CPLRE en coopération avec le Conseil Régional de Toscane (Florence, 9-10 mai 1996).

Constate

qu'une période de transformations profondes des structures économiques s'est ouverte (nouvelles technologies, nouveaux procédés de fabrication, mondialisation, etc), qui risque de mettre en cause, avec le statut du travail et de l'activité des individus, la signification même de l'existence humaine.

Souligne

que la persistance voire l'aggravation du chômage qui frappe plus cruellement les jeunes, les femmes et les travailleurs moins qualifiés est en contradiction flagrante avec les principes contenus dans les Chartes constitutionnelles et les Textes fondamentaux internationaux.

Déclare

que seule une solidarité renouvelée permettra de faire face aux incertitudes et aux défis de l'avenir et que les pouvoirs locaux et régionaux ont un rôle majeur à jouer pour assurer une continuité et gérer une transition pacifiques pendant la nouvelle révolution industrielle, libérer les activités de l'avenir en donnant une chance à la jeunesse, tout en promouvant, avec la citoyenneté, l'agir responsable et solidaire du plus grand nombre de citoyens à partir des plus petites circonscriptions territoriales.

Recommande

aux pouvoirs locaux et régionaux de la Grande Europe de prendre en considération les orientations contenues dans les Conclusions de la conférence de Florence annexées à la présente Résolution et de s'en inspirer pour promouvoir des nouvelles politiques publiques, en particulier:

1. d'être des employeurs exemplaires;
2. inviter les Etats et les institutions européennes à modifier leur cadre juridique d'intervention entre le chômage, la pauvreté et l'exclusion;
3. de participer à des actions communes dans le cadre de partenariats ciblés entre villes et régions de l'Europe de l'Ouest, de l'Europe centrale et de l'Europe orientale et entre villes européennes et villes du Sud de la planète;

4. intervene imaginatively and purposefully to help the unemployed and young people in difficulty, making it easier to set up associations open to all to defend the interests of the unemployed, and creating structures to prevent unemployment;

5. periodically assess the potential of small and medium-sized enterprises, traditional trades, agritourism, cultural property, environmental protection, health protection and, especially, housing, not forgetting any small-scale initiatives and neighbourhood services;

6. set up partnerships among all who play an active part in society, thereby following the example of those among them who are members of the IGLOO programme, the triple aim of which is access to housing, vocational training and reintegration into society;

7. open the information and learning society to as many people as possible, and particularly to all young people, including those from underprivileged backgrounds, studying and implementing local socially useful applications of information and communication technologies;

8. help to reform education and training systems through exemplary pilot initiatives;

9. foster the emergence of a new sector of activity after conducting a survey of the unused human resources in each area, neighbourhood, city, department or region, so as to perceive the collective tasks to be carried out in order to meet needs which have not yet been expressed for lack of funding;

10. encourage the emergence of a genuine European policy of multilingualism by setting up experimental pilot projects based on partnerships between cities and regions of Europe;

11. take action in accordance to the spirit of the subsidiarity principle and to the letter of the European Charter of Local Self-Government,

i. to develop human activities at local and regional levels, innovatively but systematically, democratically and with openness, in a flexible and pluralist manner,

ii. to reshape their structures and conduct in accordance with the same principles,

so as genuinely to promote citizenship in accordance with the suggestions put forward in the conclusions of the Florence Conference;

4. d'intervenir d'une façon imaginative et volontariste pour aider les chômeurs et les jeunes en difficulté, en facilitant la création d'associations de défense des chômeurs ouvertes à tous, en créant des structures de prévention au chômage;

5. de procéder à des évaluations périodiques des potentialités offertes par les petites et moyennes entreprises, les métiers traditionnels, l'agritourisme, les biens culturels, la protection de l'environnement, la protection de la santé et, surtout le logement, sans négliger toute micro-initiative et service de proximité;

6. de mettre sur pied des partenariats entre tous les acteurs sociaux, en suivant en cela l'exemple de ceux d'entre eux qui adhèrent au programme IGLOO qui vise à la fois l'accès au logement, la formation professionnelle et la réinsertion sociale;

7. d'ouvrir au plus grand nombre et notamment à tous les jeunes, y compris ceux issus des milieux défavorisés, la société de l'information et l'apprentissage, en étudiant et mettant en oeuvre des applications locales socialement utiles des technologies de l'information et de la communication;

8. contribuer au renouveau des systèmes éducatifs et de formation en prenant des initiatives pilotes exemplaires;

9. favoriser l'éclosion d'un nouveau secteur d'activité après avoir procédé à un recensement des ressources humaines non utilisées dans chaque territoire, quartier, ville département ou région, de façon à concevoir les fonctions collectives à remplir en vue de satisfaire des besoins qui ne se sont pas encore manifestés car ils ne sont pas solvables;

10. stimuler l'éclosion d'une véritable politique plurilinguistique européenne en mettant sur pied des projets pilotes expérimentaux sur la base de partenariats entre villes et régions d'Europe;

11. agir selon l'esprit du principe de subsidiarité et la lettre de la convention européenne de l'autonomie locale,

i. pour développer d'une façon innovatrice mais systématique, démocratique et ouverte, souple et pluraliste, les activités humaines au niveau local et régional,

ii. pour reformer leurs structures et comportements selon les mêmes principes,

de façon à promouvoir véritablement la citoyenneté conformément aux suggestions formulées dans les Conclusions de la conférence de Florence.

Confirms

the topicality and relevance of the approaches adopted in CLRAE Resolutions 236 (1992), 237 (1992), 243 (1993) and 244 (1993) and in Congress Recommendation 5 (1994) and Resolution 15 (1995), and invites the towns and regions of Europe to reconsider these in the context of the implementation of the Conclusions of the Florence Conference and of the present resolution.

Resolves

a. to organise, in co-operation with the European institutions and/or interested towns and regions of Europe, one-day discussion and proposal sessions covering:

1. the introduction of a genuine local and regional language policy to promote European socialisation and to create new jobs, occupations and activities;
2. the promotion of access to housing and participation as a factor in occupational promotion, reintegration into society and the creation of new activities;
3. socially useful local and regional applications of the new information and communication technologies, in order to open the new information and communication society to as many people as possible, especially to all young people, including those from underprivileged backgrounds or neighbourhoods;

b. in view of the persistence and seriousness of the unemployment and employment problems, to ask the Bureau to examine the possibility of renewing the terms of reference of the Working Group on "Employment/unemployment", giving it the task of continuing the work and studies already in progress and involving employers and trade union representatives in them.

Confirme

l'actualité et la pertinence des approches contenues dans les Résolutions 236 (1992), 237 (1992), 243 (1993), 244 (1993), de la CPLRE, la Recommandation 5 (1994) et la Résolution 15 (1995) du Congrès, et invite les Villes et les Régions d'Europe de les reconsidérer dans le contexte de la mise en oeuvre des Conclusions de la conférence de Florence et de la présente Résolution.

Décide

a. d'organiser, en coopération avec les institutions européennes et/ou Villes et Régions d'Europe intéressées, des journées d'étude et de proposition sur:

1. l'introduction d'une véritable politique linguistique au niveau local et régional en tant que facteur de socialisation européenne et de création d'emplois, professions et activités nouveaux;
2. la promotion de l'accès au logement et la participation en tant que facteur de promotion professionnelle, de réinsertion sociale et de création de nouvelles activités;
3. les applications locales et régionales socialement utiles des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de façon à ouvrir au plus grand nombre, surtout à tous les jeunes, y compris ceux issus des milieux et quartiers défavorisés, la nouvelle société de l'information et de la communication;

b. compte tenu de la persistance et de la gravité des problèmes de chômage et d'emploi, de demander au Bureau d'étudier l'opportunité de reconduire le groupe de travail «Chômage/emploi», en le chargeant de poursuivre les études et les travaux déjà engagés en y associant les représentants des entreprises et des syndicats.

Appendix

**International Conference Unemployment/employment:
new activities and occupations –
Issues and Prospects for the Local Dimension**
Florence, Italy, 9-10 May 1996

Conclusions

Introduction

1. Local and regional elected representatives from several countries of Greater Europe, representatives of associations, experts and active European citizens met in Florence on 9-10 May 1996 for the Conference instigated by the Congress of Local and regional Authorities of Europe (CLRAE) of the Council of Europe and the Region of Tuscany on "Unemployment/Employment: New activities and occupations – Issues and prospects for the local dimension".
2. After introductory presentations by politicians, academics and representatives of the voluntary sector, the conference discussed innovation policies and pilot schemes conducted in Tuscany (Italy), the Test Valley (United Kingdom), Nordrhein-Westfalen and Dorsten (Germany), Arraiolo Alentejo (Portugal), Wallonia and Charleroi (Belgium), the Province of Nowy Sacz and South-East Poland, and in three European capitals: Budapest (Hungary), Vienna (Austria) and Helsinki (Finland)¹.
3. At the close of a Round Table, the participants concluded that situations and policies varied widely but that there was a deep and sincere determination to find ways of extricating Europe from its present fundamental employment crisis which is more or less severe according to the time and place but always with the same baneful consequences for so many people and families, for society as a whole and, above all, for the future of our democracies.
4. The participants first reaffirmed their attachment to the principles underlying their fundamental charters and covenants whose relevance is all the greater in times of crisis. Solidarity must be not just defended, but further developed, lest the evil progress and one day affect those who now feel safe from it. The various schemes and experiments tried out and policies framed suggest

1. The following organisations have also participated in the conference: European Trade Union Confederation (Brussels), European YCW (Brussels), the Reserch Insitute of the Movement ATD Forth World (Brussels), International Association of Neighbourhoods in Difficulty (Brussels), International Federation of Cultural and Community Centres (Strasbourg), European Association of "Régies de Quartiers" (Strasbourg), European Federation of National Associations Working with the Homeless (Brussels).

Annexe

**Conférence Internationale Chomage/emploi:
activités et professions nouvelles –
Enjeux et perspectives de la dimension locale**
Florence (Italie) 9-10 mai 1996

Conclusions

Introduction

1. Des élus locaux et régionaux de plusieurs pays de la Grande Europe, représentants d'associations, experts et citoyens européens actifs, se sont réunis à Florence (Italie) les 9 et 10 mai 1996 dans la cadre de la Conférence «Chômage/Emploi: activités et professions nouvelles – enjeux et perspectives de la dimension locale», à l'initiative du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe (CPLRE) du Conseil de l'Europe et de la Région Toscane.
2. Après avoir entendu les rapports introductifs de représentants du monde politique, académique et associatif, les participants ont examiné les politiques d'innovation et les actions pilotes menées en Toscane (Italie), dans la Vallée du Test (Royaume-Uni), en Rhénanie du Nord/Westphalie et à Dorsten (Allemagne), à Arraiolo Alentejo (Portugal), en Wallonie et à Charleroi (Belgique), dans la province de Nowy Sacz et le sud-est de la Pologne et finalement dans trois capitales européennes: Budapest (Hongrie), Vienne (Autriche) et Helsinki (Finlande)¹.
3. A l'issue d'une Table Ronde, les participants ont constaté la grande diversité des situations et des politiques, mais aussi le souci profond et la volonté sincère de chercher les moyens et de frayer les chemins pour sortir l'Europe de la crise profonde du travail et de l'occupation dans laquelle elle est actuellement plongée, certes avec plus ou moins d'intensité selon les lieux et les moments, mais toujours avec les mêmes conséquences néfastes pour les conditions de vie de personnes et de familles hélas très nombreuses, pour la société tout entière et, surtout, pour l'avenir de nos démocraties.
4. En premier lieu, les participants ont tenu à réaffirmer leur attachement aux principes qui sous-tendent leurs Chartes et Pactes fondamentaux et qui ne deviennent que plus actuels et pertinents en période de crise. La solidarité doit être non seulement défendue, mais aussi développée, pour éviter que le mal ne progresse et ne touche aussi un jour ceux qui se croient actuellement

1. Ont également participé les représentants des organisations suivantes: Confédération européenne des syndicats (Bruxelles), JOC Européenne (Bruxelles), Institut de Recherche du Mouvement ATD Quart Monde (Bruxelles), Association internationale des quartiers en crise (Bruxelles), Fédération Internationale des centres culturels et communautaires (Strasbourg), Association européenne des régies de quartiers (Strasbourg), Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abri (Bruxelles).

that we are on the move, but the destination is uncertain. That is why we must not sever bonds with everything that is familiar and gives us our bearings. We must ensure continuity at the same time as managing transition in a different way. This can perhaps help liberate innovation, which is essentially an attribute of the new generations: we must devise a new form of education and training, trust in human initiative, stimulate and nurture it. Having gained a better understanding of the challenge that awaits us, we shall be the better able to tackle it: the role of local and regional authorities in promoting citizenship and developing human activity in all its forms is the last topic broached by the Florence Conference in its conclusions; these should be read both as suggesting avenues to be explored and as a call to undertake free action based on solidarity which alone can ensure a genuinely common future.

I – Developing solidarity

1. Any discussion about the future of work and employment and the development of new activities and occupations needs to be preceded by a study of the burning issue of the place occupied in our societies by individuals, families and groups who are neglected, abandoned and deprived of resources and protection vis-à-vis the implacable demands of life and the world.

A civilised society should guarantee to all, whether workers or otherwise, an adequate standard of living.

A developed society should, all the more so, loosen the traditional link between work and subsistence.

However, a balanced and fair society should share opportunities for work and activity as well as existing income¹.

2. In our present-day societies living conditions and social recognition are conditioned by a suitably remunerated "occupation". The changes under way ought not, then, to result in fairly secure and suitably remunerated "jobs" for some but in unrecognised and unremunerated "activities" for others.

3. Human activity is changing in form and content. "Work-employment" of the traditional kind is shrinking. However, this decrease is proportionately having a greater effect on the weakest members of society, who are more dependent on traditional work than others.

4. What is necessary, therefore, is a change aimed at a sharing of that which conditions human activity itself: social time and social space. The exclusion of social time results in social uselessness, while the exclusion of social space produces the social invisibility and spatial relegation of the individual.

1. Article 1 of the Revised European Social Charter (RESC): The right to work.

en sécurité. Les diverses expériences tentées, les actions menées, les politiques esquissées, suggèrent que nous sommes en marche, mais que la destination est encore incertaine. C'est pourquoi nous ne pouvons pas couper les liens avec tout ce qui nous est familier et nous sert de repère. Il nous faut alors assurer la continuité, tout en gérant autrement la transition. Ainsi nous nous préparons peut-être à libérer la nouveauté, qui est essentiellement ancrée dans les nouvelles générations: il nous faudra concevoir une nouvelle forme d'éducation et de formation, faire confiance à l'initiative humaine, la susciter et la protéger. Ayant mieux compris l'enjeu qui nous attend, nous pourrions alors assurer notre démarche: le rôle des collectivités territoriales pour la promotion de la citoyenneté et le développement de l'activité humaine sous toutes ses formes est en effet le dernier point abordé dans les considérations conclusives adoptées par les participants à la Conférence de Florence; celles-ci doivent être lues à la fois comme une orientation pour la réflexion et une invitation à l'action libre et solidaire qui, seule, peut garantir un avenir véritablement commun.

I – Développer la solidarité

1. Toute discussion concernant l'avenir du travail et de l'emploi, l'éclosion de nouvelles activités et professions, exige qu'au préalable soit abordée la question lancinante de la place dans nos sociétés de personnes, familles et groupes laissés pour compte, abandonnés, démunis et sans défense devant les impitoyables exigences de la vie et du monde.

Une société civilisée doit garantir à tous, travailleurs ou non, un niveau de vie suffisant.

Une société développée doit, à plus forte raison, relâcher le lien traditionnel entre travail et subsistance.

Cependant, une société équilibrée et juste doit partager les opportunités de travail et d'activité ainsi que le revenu existants¹.

2. Actuellement, dans nos sociétés, les conditions de vie et la reconnaissance sociale sont conditionnées par une « occupation » convenablement rémunérée. Il ne faudrait pas alors que les changements en cours aboutissent à des « emplois » relativement sûrs et convenablement rémunérés pour les uns et à des « activités » non reconnues et non rémunérées pour les autres.

3. L'activité humaine change de forme et de contenu. Le « travail-emploi » traditionnel se réduit. Cependant, cette réduction pèse proportionnellement davantage sur les plus faibles qui sont plus que d'autres dépendants du travail traditionnel.

4. Il faut par conséquent un changement qui vise un partage de ce qui conditionne l'activité humaine même: le temps social et l'espace social. L'exclusion du temps social aboutit à l'inutilité sociale, alors que l'exclusion de l'espace social produit l'invisibilité sociale et la relégation spatiale de la personne.

1. Article 1^{er} de la Charte Sociale Européenne révisée (CSER): Droit au travail.

In other words, the question arising is whether the existence of individuals is useful or useless. The evolution of work, employment, activity and income is increasingly revealing the existence of a "human right" purely and simply.

Accordingly, it is necessary to share the various human activities in a different way. Culture, knowledge, training, the public sphere and all other activities, including "work", should be shared. At the same time, human activity should be thoroughly reviewed.

5. Neither society nor its political representatives can evade the fundamental question of the future of human activity and its status. If it is a central question, it is therefore a priority one. Thus, public policies and, with them, our institutions will be judged by their ability to provide an appropriate answer¹.

6. The towns and regions of Europe should therefore contribute to this unavoidable transformation of public action. Some produce periodic reports on the evolution of cases of precarity and their consequences on the living conditions of the individuals and families affected (poverty, exclusion, etc). Many are carrying out plans to combat precarity and extreme poverty, which involve several partners and concern the various aspects of social and family advancement: access to housing, health, training, employment etc. In this respect, the Declaration of Charleroi (adopted by Resolution 243 (1993) of the CLRAE) emphasised that "the experience of disadvantaged persons, families and groups should be used for the purpose of planning public structures and actions".

7. Europe's towns and regions should also be exemplary employers and encourage European states and institutions to modify their legal framework for combating unemployment, poverty and exclusion. They may, moreover, participate in joint ventures on the basis of partnerships with other towns and regions in eastern Europe and in the South.

8. A world economy calls for global solidarity. Europe may be regarded as manifesting genuine solidarity with the other continents when solidarity within its own frontiers has become exemplary (combating of poverty and ignorance; social cohesion; full activity for all).

1. Article 30 of the RESC – The right to protection against poverty and social exclusion.

"With a view to ensuring the effective exercise of the right to protection against poverty and social exclusion, the Parties undertake:

- a. to take measures within the framework of an overall and coordinated approach to promote the effective access of persons who live or risk living in a situation of social exclusion or poverty, as well as their families, to, in particular, employment, housing, training, education, culture and social and medical assistance;
- b. to review these measures with a view to their adaptation if necessary."

En d'autres termes, à l'heure actuelle, la question de l'existence utile ou de l'existence inutile de la personne humaine est en jeu. L'évolution du travail, de l'emploi, de l'activité et du revenu révèle de plus en plus l'existence d'un «droit de l'homme» tout court.

Par conséquent, il faut partager d'une nouvelle façon l'ensemble des activités humaines. Partager la culture, le savoir, la formation, la sphère publique et toutes les autres activités, y compris le «travail». En même temps, il faudra repenser de fond en comble l'activité humaine.

5. Ni la société, ni ses représentants politiques ne peuvent escamoter la question essentielle de l'avenir de l'activité humaine et de son statut. Si elle y est centrale, elle est alors prioritaire. Ainsi, les politiques publiques et avec elles nos institutions, seront jugées pour leur capacité à apporter une réponse adéquate¹.

6. Les Villes et les Régions d'Europe doivent alors contribuer à cette mutation inévitable de l'action publique. Certaines produisent des rapports périodiques sur l'évolution des précarités et sur leurs conséquences sur les conditions de vie des personnes et familles touchées (pauvreté, exclusion...). Nombreuses sont celles qui mettent en oeuvre des plans pour lutter contre les précarités et la grande pauvreté, qui impliquent plusieurs partenaires et concernent les différents aspects de la promotion sociale et familiale: accès au logement, à la santé, à la formation, à l'emploi... A cet égard, la Déclaration de Charleroi (adoptée par la Résolution 243 (1993) de la CPLRE), souligne qu'il convient de «prendre appui sur les personnes, familles et groupes défavorisés pour penser la forme même des actions et des structures publiques».

7. Les Villes et les Régions doivent, en outre, être des employeurs exemplaires et inciter les Etats et les institutions européennes à modifier leur cadre juridique d'intervention contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion. Elles doivent en outre participer à une action commune dans le cadre de partenariats avec d'autres Villes et Régions de l'Europe de l'Est et du Sud.

8. A économie mondiale, solidarité globale. L'Europe exprimera une véritable solidarité avec les autres continents lorsque la solidarité à l'intérieur de ses frontières sera devenue exemplaire (lutte contre la misère et l'ignorance, cohésion sociale, pleine activité pour tous).

1. Article 30 de la CSER – Droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale:

«En vue d'assurer l'exercice effectif du droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les Parties s'engagent:

- a. à prendre des mesures dans le cadre d'une approche globale et coordonnée pour promouvoir l'accès effectif notamment à l'emploi, au logement, à la formation, à l'enseignement, à la culture, à l'assistance sociale et médicale des personnes se trouvant ou risquant de se trouver en situation d'exclusion sociale ou de pauvreté, et de leurs familles;
- b. à réexaminer ces mesures en vue de leur adaptation si nécessaire».

II – Ensuring continuity and managing the transition in a different way

1. *The conventional ways of creating jobs and activities.*

Economic growth no longer seems capable of creating new jobs or at least a sufficient number of jobs.

It is therefore important to explore all scope for action by public authorities with greater determination and in a more systematic manner than in the past.

Many public figures and institutions (for example, the European Commission) have proposed launching ambitious investment programmes (major infrastructure schemes, house building etc) which, unfortunately, have not yet materialised sufficiently, if indeed at all. If such programmes are to bring about a significant reduction in employment, they should be aimed first and foremost at unskilled workers.

In many places in Europe a re-examination is now being made of the purpose, direction, form and structure of local development¹, including in rural areas, whether they are in a developed economy context² or a traditional economy context³.

It is also proposed decreasing the cost of labour, particularly the cost of unskilled jobs. This possibility should not, however, result in the most disadvantaged social categories becoming further impoverished. Consequently, the effects of a reduction in social contributions for the lowest wages should be borne by public budgets.

Greater flexibility of labour both within and outside firms (improved functioning of employment agencies, creation of integrated structures for managing the various forms of employment aid etc), wage restraint, the organisation of working time and the promotion of vocational training are all means by which the volume of employment can be increased and the match between the supply of demand for jobs facilitated, provided they do not have the effect of making the least favoured workers more vulnerable.

Public authorities should carry out frequent assessments of the scope of small- and medium-sized firms for creating jobs, and foster by all possible means any potential emerging in this sector, as indeed in any other sector regarded as promising (agri-tourism, traditional crafts⁴, the protection of the environment, of health and of the cultural heritage.

In the final analysis, a thorough study should be made of the consequences for society of any drastic cut

1. Cf the strategy proposed by the European Commission for the development of local initiatives.

2. As in the Test Valley (United Kingdom).

3. As in the case of South-East Poland.

4. Such as the manufacture of Arraiolo carpets in Portugal.

II – Assurer la continuité, gérer la transition, autrement

1. *Les voies classiques de création d'emplois et d'activités*

La croissance économique ne semble plus capable de créer des emplois nouveaux ou du moins des emplois en nombre suffisant.

Il convient dès lors d'explorer avec davantage de détermination et plus systématiquement que par le passé toutes les possibilités d'intervention des pouvoirs publics.

Beaucoup de responsables et d'institutions publiques (par exemple la Commission européenne) ont proposé le lancement d'ambitieux programmes d'investissements (grands travaux d'infrastructure, construction de logements, ...) qui, hélas, ne se sont pas encore ou pas suffisamment concrétisés. Pour réduire de manière significative le chômage, de tels programmes devraient s'adresser prioritairement à la main-d'oeuvre non qualifiée.

Dans beaucoup d'endroits en Europe, on repense actuellement le sens et la direction, la forme et la structure du développement local¹, y compris dans des zones rurales, fussent-elles insérées dans un contexte d'économie développée² ou d'économie traditionnelle³.

En outre, il est proposé de diminuer le coût du travail, notamment le coût des emplois non qualifiés. Cette possibilité ne doit cependant pas aboutir à appauvrir les catégories sociales les plus défavorisées. Par conséquent, la réduction des cotisations sociales sur les salaires les plus modestes devrait être prise en charge par les budgets collectifs.

L'amélioration de la flexibilité du travail à l'intérieur et à l'extérieur des entreprises (un meilleur fonctionnement des institutions pour l'emploi, la création de structures intégrées pour la gestion des différentes aides à l'emploi, etc.), la modération salariale, l'aménagement du temps de travail, l'effort pour la formation professionnelle, sont autant de moyens pour augmenter le volume de l'emploi et faciliter la rencontre entre l'offre et la demande d'emplois, à condition qu'ils n'aboutissent pas à fragiliser davantage les travailleurs les plus modestes.

Les pouvoirs publics devraient procéder à des évaluations périodiques rapprochées des possibilités de création d'emplois des petites et moyennes entreprises et faciliter par tous les moyens toute potentialité qui se manifeste dans ce secteur, comme d'ailleurs dans tout autre secteur considéré comme prometteur (agro-tourisme, métiers traditionnels⁴, protection de l'environnement, protection de la santé, biens culturels, etc.).

En dernière analyse, il convient d'examiner très sérieusement les conséquences, pour la société, de toute

1. Cf. la stratégie proposée par la Commission européenne pour le développement des initiatives locales.

2. Comme dans la Test Valley au Royaume-Uni.

3. Comme dans le cas du sud-est de la Pologne.

4. Comme les « tapis d'Arraiolo » au Portugal.

in staff expenditure, unaccompanied by any quid pro quo.

2. *Access to housing, creation of jobs and activities, social and economic integration.*

Access to housing is crucial to several processes: social integration, training providing a higher level of skills, access to a trade and a job.

The construction of new housing, the renovation of old housing, the requisition of abandoned housing and the rehabilitation of blighted urban areas constitute a considerable reservoir of new jobs and activities. Occupiers, even if they are drawing unemployment benefit, should be allowed to maintain and improve their own homes.

The purpose of housing is to meet the accommodation needs of economically weak groups and facilitate their economic, social and political intergration.

The quantity and quality of social support and/or neighbourhood services condition any genuine socio-economic integration and themselves constitute a considerable source of jobs and activities.

It lies with public authorities, above all with European states and institutions, to guarantee the right to access to housing for all¹. The same authorities should stimulate measures in this field and supervise and support the action of local authorities.

Several social players, including industry, can facilitate access to housing and support intermediate bodies which provide preparation for employment. It is desirable that they should pool their know-how in order to draw up strategies to be carried out at local level.

It lies with the state and with territorial authorities to create a new dynamic around reflection and action groups along the lines proposed, inter alia, in the CLRAE's Resolution 244 (1993) on "the right to housing and its implementation by local and regional authorities".

It is suggested that the example set by certain towns and regions² should be followed by all towns and regions by joining the IGLOO programme, which is aimed at establishing local schemes and encouraging participation in national groups studying transectorial approaches and the practices of partners in the field (removal of obstacles from progressive integration processes and forging of institutional links)³.

1. Article 31 of the RESC – The right to housing: "With a view to ensuring the effective exercise of the right to housing, the Parties undertake to take measures designed to:

1. promote access to housing of an adequate standard;
2. prevent and reduce homelessness with a view to its gradual elimination;
3. make the price of housing accessible to those without adequate resources.

2. As is being done by Wallonia (Belgium), through the housing fund for large families.

3. The IGLOO programme is co-managed by FEANTSA, CECODMAS and ETUC (Brussels).

réduction drastique et sans contrepartie des dépenses de personnel.

2. *Accès au logement, création d'emplois et d'activités et insertion sociale et économique*

L'accès au logement est au centre de plusieurs enjeux: insertion sociale, formation qualifiante, accès à un métier et à un emploi.

La construction de nouveaux logements, la rénovation des anciens, la réquisition de logements abandonnés et la réhabilitation de zones urbaines dégradées constituent une réserve considérable d'emplois et d'activités nouvelles. Les occupants, même lorsqu'ils sont chômeurs indemnisés, doivent être autorisés à entretenir et améliorer leurs propres logements.

Le rôle du logement social est de répondre aux besoins en logement des groupes économiquement faibles et de faciliter leur intégration économique, sociale et politique.

La quantité et la qualité des services d'accompagnement social et/ou de proximité conditionnent toute insertion socio-économique véritable et constituent elles-mêmes une source considérable d'emplois et d'activités.

Il appartient aux pouvoirs publics et en premier lieu aux Etats et aux institutions européennes de garantir à tous le droit à l'accès au logement¹. Les mêmes pouvoirs doivent stimuler l'intervention dans ce domaine, encadrer et soutenir l'action des collectivités locales.

Plusieurs acteurs sociaux, y compris les entreprises, peuvent faciliter l'accès au logement et soutenir les structures intermédiaires qui préparent à l'emploi. Il est opportun qu'ils rassemblent leur savoir-faire afin d'élaborer des stratégies à mettre en oeuvre sur le plan local.

Il appartient aux Etats et aux collectivités territoriales de lancer une nouvelle dynamique autour de groupes de réflexion et d'action selon les lignes proposées, entre autres, dans la Résolution 244 (1993) de la CPLRE sur le «droit au logement et les conditions de sa mise en oeuvre par les autorités locales et régionales».

Les Villes et les Régions sont invitées à suivre l'exemple de certaines d'entre elles² en adhérant au «programme IGLOO» qui vise la mise sur pied de projets locaux et la participation aux groupes nationaux qui réfléchissent à des approches transectorielles et aux pratiques de partenaires sur le terrain (levée des obstacles aux processus d'insertion progressif et soudage des articulations institutionnelles³).

1. Article 31 de la CSER: Droit au logement: « En vue d'assurer l'exercice effectif du droit au logement, les Parties s'engagent à prendre des mesures destinées à:

1. favoriser l'accès au logement, d'un niveau suffisant;
2. prévenir et réduire l'état de sans-abri, en vue de son élimination progressive;
3. rendre le coût du logement accessible aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes».

2. Comme le fait la Wallonie (Belgique), par l'entremise du Fonds de logement des familles nombreuses.

3. Le programme IGLOO est cogéré par la FEANTSA, le CECODHAS et la CES (Bruxelles).

3. *Aid for unemployed workers and young people in difficulty.*

Every unemployed worker is one unemployed person too many. Democracy is based on the principle of fair enjoyment by all of the possibilities offered by society.

Unemployed people are our fellow-citizens: they are entitled to expect their towns, regions and countries to look after them.

Elected representatives of people, institutions and public authorities, particular mayors, have a duty to act imaginatively and creatively:

- by coming to the help of those who are excluded from the labour market, either directly or indirectly, by facilitating, for example, the creation of universally accessible associations for the protection of unemployed persons;
- by creating structures for the prevention of unemployment in conjunction with the social partners and civil society: structures for redeployment by firm, branch or sector of activity¹;
- by taking practical measures aimed at the occupational reintegration of socially excluded persons through municipal enterprises and NGOs oriented towards vocational integration or by concluding agreements with the private sector etc.²
- by paying special attention to young job-seekers;³
- by promoting any microinitiative emerging from the local voluntary sector.⁴

4. *The new information and communication technologies.*

The new technologies underlie the information society and learning society. The industries based on the new technologies are developing new forms of organisation which require new skills. There is thus growing up a new labour market offering enhancing opportunities to Europeans.⁵

The use of information and its conversion into knowledge may give rise to new occupations where creativity and co-operation occupy an expanding place.

The introduction of new technologies is creating new opportunities in terms of qualifications, occupations, new activities and self-fulfilment. However, it is

1. See, for example, the employees' support fund of the city of Vienna (Austria).

2. As suggested by the German example of firms aimed at employment.

3. By following the example of the city of Helsinki.

4. Such as those promoted by the International Federation of Cultural and Community centres for the development of local services and by the "régies de quartier" in France, Belgium and the Netherlands in particular.

5. Cf the information superhighways experiment in Tuscany.

3. *L'aide aux chômeurs et aux jeunes en difficulté*

Chaque chômeur est un chômeur de trop. La démocratie repose sur le principe de la participation équitable de tous aux possibilités qu'offre la société.

Les chômeurs sont nos concitoyens: ils sont en droit d'attendre de leur ville, de leur région, de leur pays, qu'ils s'occupent d'eux.

Les élus, les institutions, les pouvoirs publics, et notamment les maires, ont le devoir d'intervenir d'une façon imaginative et créative:

- en prenant la défense de ceux qui sont exclus du marché du travail, soit directement, soit indirectement en facilitant, par exemple, la création d'associations de défense des chômeurs ouvertes à tous;
- en créant avec les partenaires sociaux et la société civile des structures de prévention contre le chômage: structures de reconversion par entreprise, par branche ou secteur d'activité¹;
- en prenant des mesures pratiques visant la réintégration dans le marché du travail des exclus de la société, par l'intermédiaire d'entreprises municipales, d'ONG d'insertion professionnelle ou en passant des accords avec le secteur privé, etc.²
- en attachant une attention toute spéciale aux jeunes à la recherche d'un emploi³
- en valorisant toute micro-initiative issue de la vie associative locale⁴

4. *Les nouvelles technologies de l'information et de la communication*

Les nouvelles technologies sont à l'origine de la société d'information et de la société d'apprentissage. Les industries basées sur les nouvelles technologies développent de nouvelles formes d'organisation qui exigent de nouvelles qualifications. Il se développe ainsi un nouveau marché du travail qui offre des opportunités valorisantes aux Européens⁵.

L'utilisation de l'information et sa transformation en connaissances peut donner lieu à de nouvelles professions qui font une place croissante à la création et à la coopération.

L'introduction de nouvelles technologies crée de nouvelles possibilités de qualifications, de professions, d'activités nouvelles et d'épanouissement. Cependant,

1. V. par exemple le Fonds de soutien aux salariés de la ville de Vienne (Autriche).

2. Ainsi que le propose l'exemple allemand des entreprises ayant pour but l'emploi.

3. En suivant l'exemple de la ville de Helsinki.

4. Comme celles promues par la Fédération internationale des centres culturels et communautaires pour développer les services de proximité et par les « Régies de quartiers » en France, Belgique et Pays-Bas notamment.

5. Cf. l'expérience des autoroutes de l'information en Toscane.

calling in question the place of work in the lives of growing sections of the population.

In particular, the impact of the new technologies on the services sector is not yet known. As a result, certain groups are in danger of being disadvantaged by a loss of their skills and their present jobs.

Workers are thus expected to make an effort of adjustment to the new situation. Such an effort is liable to have a greater effect on unskilled, lowly paid manpower.

The introduction of new technologies is thus revealing dangers that have not yet been sufficiently evaluated, such as a withdrawal tendency (isolation, individualisation) and confusion between virtuality and reality.

Some questions are still outstanding: how then can the information society be adapted to the needs of individuals? How can the information society be made accessible to all? How can the fruits and advantages of the new technologies be equitably shared? How can disadvantaged groups accede to the information society and learning society when they have taken little part, if indeed any at all, in the labour-based society?

To these various questions public authorities should try to give answers.

To begin with, all public authorities, whatever their level, should:

- try to achieve a clear view of future technological infrastructures,
- create think-tanks open to all social groups for the purpose of trying out socially useful technological applications, particular at local and regional level,
- then publish the results of the evaluation of such experiments.

5. Vocational training.

To manage the transition more effectively, it is necessary forthwith to meet foreseeable needs in terms of skills¹ by:

- trying to improve the balance between theoretical knowledge and technical and occupational qualifications,
- continuing to provide intermediate training for technicians as well as highly specialised training,
- envisaging new arrangements with regard to further training: distance teaching, initiating in team work, autonomous learning etc,
- providing continuous education for older workers,
- arranging targeted teaching programmes for illiterate or poorly educated groups as well as

1. The experience of the City of Budapest is instructive in this connection.

elle met en cause la place du travail dans la vie de groupes croissants de la population.

En particulier, l'impact des nouvelles technologies sur le secteur des services n'est pas encore connu. Des groupes risquent alors d'être désavantagés par la perte de leurs qualifications et de leurs emplois actuels.

On demande ainsi de plus en plus aux travailleurs des efforts d'adaptation à la nouvelle situation. Ces efforts risquent de peser davantage sur la main-d'oeuvre peu qualifiée et faiblement rémunérée.

L'introduction de nouvelles technologies révèle aussi des risques qui n'ont pas encore été suffisamment évalués, tels que la tendance au repli sur soi (isolement, individualisation) et la confusion entre virtualité et réalité.

D'autres questions restent ouvertes: comment adapter la société d'information aux besoins des personnes? Comment rendre la société d'information accessible à tous? Comment partager équitablement les fruits et les avantages des nouvelles technologies? Comment les groupes désavantagés pourront-ils accéder à la société d'information et à la société d'apprentissage alors qu'ils ont faiblement participé à la société du travail, lorsqu'ils n'en ont pas été écartés?

Autant de questions auxquelles les pouvoirs publics devront tâcher de donner des réponses.

Pour commencer, tous les pouvoirs publics, quel que soit leur niveau, devraient:

- essayer d'aboutir à une vision claire des infrastructures technologiques de l'avenir,
- créer des organes de réflexion ouverts à toutes les composantes sociales et chargés d'expérimenter, surtout au niveau local et régional, des applications technologiques socialement utiles,
- rendre ensuite publics les résultats de l'évaluation de telles expérimentations.

5. La formation professionnelle

Il faudra, dès maintenant, pour mieux gérer la transition, répondre aux besoins prévisibles de qualification¹:

- en essayant de mieux équilibrer les connaissances théoriques et les qualifications techniques et professionnelles,
- en continuant à assurer les qualifications intermédiaires de techniciens et de formations très spécialisées,
- en envisageant des structures nouvelles de formation complémentaire: télé-enseignement, initiation au travail d'équipe, apprentissage autonome, etc.,
- en assurant l'éducation permanente des travailleurs plus âgés,
- en prévoyant des programmes d'enseignement ciblés pour des publics illettrés ou ayant un faible

1. V. à cet égard l'expérience de la Ville de Budapest.

occupational integration courses based on sufficiently lengthy and enriching educational methods for the least favoured workers,

- asking schools to make an effort for children from deprived backgrounds and poor districts and asking the State to provide, with the help of industry, a system of continuous vocational training of a future-oriented kind that avoids any premature, hasty, rigid or restrictive choices of activity.

6. *Redistributing employment and income.*

There are people in our societies who have jobs and other people who have no jobs. There are also those who work a great deal and those who never work and receive compensatory benefits (though not always). At the same time, productivity and wealth are steadily increasing.

It therefore seems obvious that the "less" (work) and the "more" (wealth) should be shared. In other words, working hours should be reduced and income redistributed. The question arising, however, is how this should be done.

To begin with, for the duration of the transitional period, highly-paid people should renounce salary increases, even accept reduction in order to help create new jobs. Next, should working hours be reduced collectively? Or should preference be given to individual reduction?

These issues are the subject of a wide debate in Europe. Several hypotheses are being considered, and many schemes have also been introduced. Whatever hypothesis is adopted, whatever scheme is undertaken or whatever solution is proposed, the following important considerations should be borne in mind:

- the shortening of working hours is a historical trend;
- this is a phenomenon that concerns the whole community it is therefore important that gains in productivity due to technical progress, should be fairly distributed between firms, employees and job-creation;
- it is important to evaluate the effects of a reduction in working hours on unemployment;
- any individual solution regarding a reduction in working hours (and income) should be voluntary;
- this trend towards part-time work should however, be socially monitored in order to avoid any abuses and any new forms of exploitation;
- the new information and communication technologies are creating more and more collective wealth with less work and many more machines: this wealth should be suitably redistributed, otherwise work-sharing will not be effective.

7. It is necessary to devise a system where future income is no longer linked solely to working time but also to added-value without work.

niveau d'instruction et des parcours d'intégration professionnelle des travailleurs les plus démunis fondés sur la durée et une pédagogie valorisante,

- en demandant à l'institution scolaire de consentir un effort pour les enfants issus de milieux défavorisés et de quartiers pauvres et à l'Etat de garantir, avec la participation des entreprises, un système de formation professionnelle permanente, axé sur l'avenir, qui évite des orientations prématurées, hâtives, rigides ou sclérosantes.

6. *Redistribuer l'emploi et le revenu*

D'une part, dans nos sociétés, il y a ceux qui ont un emploi et ceux qui en sont privés. Il y a aussi ceux qui travaillent beaucoup et ceux qui ne travaillent jamais et qui sont, pas toujours d'ailleurs, indemnisés. D'autre part, la productivité et la richesse augmentent régulièrement.

Il semble par conséquent évident qu'il faut partager le "moins" (le travail) et le "plus" (la richesse). En d'autres termes, il s'agit de réduire la durée du travail et de redistribuer les revenus. La question est cependant de savoir comment y parvenir.

Pour commencer, aussi longtemps que la transition perdure, les hauts revenus devraient renoncer à des augmentations salariales, voire consentir à des réductions au profit de la création de nouveaux emplois. Ensuite, faut-il réduire collectivement la durée du travail? Ou faut-il donner la préférence à la réduction individuelle?

Ces questions font l'objet d'un vaste débat en Europe. Plusieurs hypothèses sont discutées, mais beaucoup d'expériences ont aussi été faites. Quelle que soit l'hypothèse retenue, l'expérience tentée ou la solution proposée, il y a lieu de garder à l'esprit quelques considérations essentielles:

- la réduction de la durée du travail est une tendance historique;
- il s'agit d'un phénomène qui intéresse toute la communauté: il est par conséquent important que les gains de productivité dus au progrès technique soient équitablement répartis entre les entreprises, les salariés et la création de nouveaux emplois;
- il est important d'évaluer la répercussion d'une baisse de la durée du travail sur le chômage;
- toute solution individuelle de réduction du temps de travail (et de revenu) doit être volontaire;
- cette évolution vers le temps partiel doit cependant être socialement contrôlée pour éviter les abus et de nouvelles formes d'exploitation;
- les nouvelles technologies de l'information et de la communication créent de plus en plus de richesses collectives avec moins de travail et beaucoup plus de machines: cette richesse doit être convenablement redistribuée, faute de quoi le partage du travail ne sera pas efficace;

7. Il faut inventer un système dans lequel le revenu de l'avenir ne soit plus uniquement lié au temps du travail, mais aussi à la valeur ajoutée sans travail.

8. However, the transition should also be accompanied by a progressive, yet genuine reform of the taxation system (status of private incomes, speculative capital, solidarity tax, social security funding).

III – Fostering innovation

To overcome the traditional unemployment/employment dilemma, it is important to foster innovation.

Innovation is the only means of regenerating a world which, otherwise, is liable to collapse under the weight of obsolete processes.

What is new in the world are the younger generations: it is young people who will initiate new activities and engage in new occupations.

The current crisis in European society is also a crisis of senescence, as shown by the increasing ageing of its population and the widespread fall in birth rates.

The obstacles in the way of the development of new activities and occupations are often multiple and complex and sometimes difficult to detect; but they all lead to the same result, that of reducing large numbers of young or fairly young people to inactivity and social and political uselessness.

It is therefore the duty of everyone with political, social or economic responsibilities to remove all obstacles which jeopardise not only the future of younger generations but also that of our democracies and freedoms.

1. The first priority is to prepare the ground by means of an appropriate education and training policy¹ based on the following principles:

1.1. The main aim of any training for the younger generations is to develop a creative, fulfilling activity to which the trainee gives spontaneous support by virtue of the fact that it is based on genuinely personal motivation;

2. This requires the abandonment of routine forms of counselling, imitation and sterile exercises which perpetuate obsolete stereotypes and the introduction of ...

3. ... a range of possibilities matching various levels of participation in occupational, social or cultural activities, as well as means of accomplishment possessing a collective dimension and requiring team work;

4. Increasingly, mastery of complex systems and the assumption of responsibility within networks of relations and groups require much more than mere rivalry or competition between individuals; they call for communication, co-operation and life-long learning;

1. The participants took note, with interest, of the Bill of demands for vocational training drawn up by the European YCW for all institutions and organisations dealing with professional training.

8. Mais il faut aussi accompagner la transition d'une réforme progressive, mais réelle, de la fiscalité (statut des rentes, capitaux spéculatifs, impôt de solidarité, financement de la sécurité sociale).

III – Libérer la « nouveauté »

Il convient de sortir du dilemme traditionnel chômage/emploi en libérant la nouveauté;

Seule la nouveauté permet de régénérer un monde qui, autrement, risque de s'écrouler sous le poids de processus surannés;

La nouveauté de ce monde, ce sont les nouvelles générations: ce sont les jeunes qui initieront de nouvelles activités et exerceront de nouvelles professions;

La crise actuelle de la société européenne est aussi une crise de sénescence, ainsi que le prouvent le vieillissement grandissant de sa population et la chute quasi générale des naissances;

Les barrières dressées à l'éclosion de nouvelles activités et professions sont souvent multiples, complexes, quelquefois sournoises, mais toutes aboutissent au même et identique résultat: réduire de larges fractions de jeunes ou relativement jeunes à l'inactivité et à l'inutilité sociale et politique;

Il est par conséquent du devoir de tout responsable, de tout acteur politique, social, économique, d'abattre tous les obstacles qui mettent en cause, avec l'avenir des jeunes générations, celui de nos démocraties et de nos libertés.

1. La première priorité est celle de préparer le terrain par une politique adéquate d'éducation et de formation¹ fondée sur les principes suivants:

1. Le but principal de toute formation des jeunes générations est l'éclosion d'une activité créative et accomplissante à laquelle l'étudiant donne une adhésion spontanée car basée sur une motivation réellement personnelle;

2. Cela exige l'abandon de formes routinières d'orientation, d'imitation et d'exercices stériles qui maintiennent des stéréotypes surannés en faveur...

3. ...d'une gamme de possibilités correspondant à des niveaux différents de participation à des activités professionnelles, sociales ou culturelles, ainsi que de modalités d'accomplissement ayant une dimension collective et exigeant un travail en équipe;

4. De plus en plus, la maîtrise de systèmes complexes et la prise de responsabilités à l'intérieur de réseaux de relations et de groupes exigent bien davantage que la simple concurrence ou compétition entre les individus: elles exigent la communication, la coopération et l'apprentissage à vie;

1. Les participants ont pris connaissance avec intérêt de la Charte de revendications sur la formation professionnelle élaborée par la JOC Européenne et adressée à toutes les institutions et organisations impliquées dans la formation professionnelle.

5. Sound basic knowledge, particularly through reading, writing and arithmetic, is the bedrock on which training is based and which schools should construct. Combating academic failure and dropping-out of schools should be a cardinal aim of every educational establishment, whether public or private: each individual is a unique, irreplaceable being who thus enables the world to be constantly renewed.

6. In the present period of European construction and globalisation, public authorities should at last embark on a policy of multilingualism for all, ... to create new activities and occupations and beneficial to the economy, to society and to States.

II. The second priority is the freeing of activity from the work/employment couple:

1. Granting a genuine social status to a whole series of productive, socially justified and creative activities transcending the traditional framework of employment;

2. Initiating a progressive but radical reform of labour law, with the inclusion therein of the concept of "activity";

3. Devising a "fourth sector" which permits a mixture of voluntary activities, unpaid social work and activities leading to secure "employment";

4. This concerns fields which develop a voluntary personal and social commitment, and activities of profound social value providing a highly gratifying sense of humanity, such as looking after other people (young people, elderly people, deprived families, disabled persons), taking part in voluntary cultural activities, improving environment protection, preserving the historic heritage (cultural assets), devoting oneself to pre-school activities, and assisting elderly people;

5. Training, creative and recreational activities all need to be given social recognition proportionate to their degree of creativity. The idea, therefore, is to foster the development of a new "positive" culture of freely accepted activity that commits the individual personally with a view to genuine accomplishment. Only through action and self-fulfilment is it possible to acquire an individual personality. This should be regarded as a right for the 21st – century citizen;

6. Are the prospects for freely chosen personal activity and social commitment destined to expand and gain in importance? How can public authorities be made responsible?

7. A reversal of approach is necessary. Instead of starting with job supply and adapting job demand to it, it is preferable to start with job demand, especially that of long-term unemployed people, and devising collective functions to be performed.

There are hidden needs (especially in the social, cultural and environmental fields) that cannot be satisfied, as they are not solvent.

5. Des connaissances de base solides, notamment dans la lecture, l'écriture et le calcul, sont le socle sur lequel repose la formation et qu'il appartient à l'école de construire. La lutte contre l'échec et l'abandon scolaires doit être inscrite au cœur de tout établissement scolaire, public ou privé: chaque individu est un être unique, irremplaçable, qui permet au monde de recommencer sans cesse.

6. A l'heure de l'Europe et de la mondialisation, les pouvoirs publics doivent finalement s'engager dans une politique plurilinguiste ouverte à tous, créatrice d'activités et de professions nouvelles, bénéfique à l'économie, à la société et aux Etats.

II. La deuxième priorité est la libération de l'activité du binôme traditionnel travail/emploi:

1. Reconnaître un véritable statut social à toute une série d'activités productives, socialement justifiées et créatives, qui sortent du cadre traditionnel de l'emploi;

2. Engager une réforme progressive mais profonde du Droit du Travail, pour y intégrer la notion « d'activité »;

3. Concevoir un « quatrième secteur » qui permette un mélange d'activités bénévoles, de travail social non rémunéré et d'activités donnant lieu à un « emploi » reconnu et stable;

4. Il s'agit de domaines qui développent un engagement personnel et social volontaires, d'activités qui présentent un intérêt social profond donnant un sentiment d'humanité particulièrement gratifiant, comme prendre soin d'autrui – jeune, personne âgée, familles démunies, handicapé – prendre part à des activités culturelles bénévoles, développer la protection de l'environnement, préserver l'héritage du passé (biens culturels), se consacrer aux activités préscolaires, à l'assistance des personnes âgées, etc.

5. Les activités de formation, de création et de loisirs ont toutes besoin de gagner une reconnaissance sociale proportionnelle à leur degré de créativité. Il s'agit, par conséquent, de favoriser l'éclosion d'une nouvelle culture « positive » de l'activité librement consentie qui engage personnellement l'individu, en vue d'un réel accomplissement. Ce n'est que par l'action et l'accomplissement de soi que l'on acquiert une personnalité individuelle. On devrait le considérer comme un droit pour l'homme du XXI^e siècle;

6. Les activités personnelles librement choisies et l'engagement social vont-ils prendre de l'ampleur et de l'importance? Comment engager les responsabilités des pouvoirs publics?

7. Un renversement de perspectives est nécessaire. Au lieu de partir de l'offre d'emploi et d'adapter à celle-ci les demandes d'emplois, il faudrait partir de celles-ci, y compris et surtout les chômeurs de longue durée, pour concevoir les fonctions collectives à remplir.

Il y a en effet des besoins cachés (notamment dans le domaine social, culturel et environnemental), qui ne peuvent pas être satisfaits car ils ne sont pas solvables.

Hence the importance of ascertaining the skills and potentialities of unused human resources in each locality, area, town, district, zone, county or region in order to determine the functions to be satisfied, while nevertheless providing a collective impetus.

8. The new sector of activity should also be open to voluntary and unpaid workers. It should not become the instrument of a two-speed society. To foster the development of this sector, recourse should be had to mixed forms of financing (taxation, sponsorship, charges for services rendered and, above all, the conversion of passive expenditure on unemployment benefit into active expenditure).

IV – Promoting citizenship

Action by communities for the local and regional development of human activity

1. Each new situation calls for a new response.

Only a motivating project can lead citizens of good will to concern themselves more fully with their areas, localities, neighbourhoods, towns or regions. Amid a multi-faceted crisis with complex causes, it is necessary that citizens who feel responsible for the future should group together at area level.

2. As many people as possible should reflect on the specific character of each area (history, geography, architectural and non-architectural environment, society, economy etc) in order to distinguish between its strong and its weak points and correctly evaluate its potential.

3. To give every innovation a chance, it is important to devise a “net” by means of which every innovative idea, suggestion or proposal can be systematically gathered, whatever its source, so that it can be evaluated and its impact on people and areas gauged.

4. Each area, locality, district, town and region should create a body for reflection, consultation and proposals.

5. Only an area – based networking of citizens voluntarily involved on a pluralistic basis will enable the overall view which at present seems lacking to be achieved and steps taken to counter the processes that are causing a twofold segregation – geographical and personal – in our societies. Many points of view are thus gathered together. Plurality rhymes with liberty.

6. Civil society, associations, NGOs, voluntary and unpaid workers should then organise themselves (become federated) on a territorial basis according to a method that combines horizontality and verticality. It is the same people who inhabit both a locality or a town, a region or a country. The same individual has a point of view on various realities.

7. Participation by the majority is necessary from the outset in order to ensure the success of the operation: participation by young people, in particular, as well as by groups or individuals who are normally forgotten (the long-term unemployed, persons in extreme poverty,

Il s’agit alors de connaître les compétences et les potentialités des ressources humaines non utilisées dans chaque endroit, territoire, ville, quartier, zone, département ou région pour déterminer les fonctions à satisfaire, à condition cependant de donner une impulsion collective.

8. Le nouveau secteur d’activité doit être ouvert aussi aux volontaires, aux bénévoles. En effet, il ne faudrait pas qu’il devienne l’instrument d’une société à deux vitesses. Pour aider l’essor de ce secteur, il faudrait avoir recours à des formes mixtes de financement (l’impôt, le mécénat, la facturation des services rendus, et surtout la transformation des dépenses passives d’indemnisation du chômage en dépenses actives).

IV – Promouvoir la citoyenneté

L’action des collectivités pour le développement local et régional de l’activité humaine.

1. A situation nouvelle, réponse nouvelle.

Seul un projet mobilisateur peut amener les citoyens de bonne volonté à s’occuper davantage de leur territoire, de leur commune, quartier, ville ou région. Face à une crise multiple et ayant des causes complexes, il est nécessaire que les citoyens qui se sentent responsables de l’avenir se regroupent sur le plan territorial.

2. Le plus grand nombre possible doit réfléchir à la spécificité de chaque territoire (histoire, géographie, environnement bâti et non bâti, société, économie, etc.) pour faire le partage entre ses points forts et ses points faibles et en évaluer correctement les potentialités.

3. Pour donner une chance à toute nouveauté, il s’agit de concevoir un «filet» qui permette de recueillir d’une façon systématique toute idée, suggestion ou proposition innovante d’où qu’elle vienne, pour l’évaluer et en mesurer l’impact sur les personnes et les territoires.

4. Chaque territoire, commune, quartier, ville, région, devrait créer une structure de réflexion, de concertation et de proposition.

5. Seul un maillage territorial de citoyens engagés volontairement et sur une base pluraliste permettra d’aboutir à une vision d’ensemble qui semble actuellement faire défaut et de contrecarrer ainsi les processus qui sont à l’oeuvre dans nos sociétés et qui tendent à provoquer une double ségrégation : territoriale et personnelle. Beaucoup de points de vue sont ainsi rassemblés. Pluralité rime avec liberté.

6. La société civile, les associations, les ONG, le volontariat, le bénévolat doivent alors s’organiser (se fédérer) sur une base territoriale selon une méthode qui combine horizontalité et verticalité. Ce sont les mêmes personnes qui habitent à la fois une commune ou une ville, une région, un pays. Une même personne a un point de vue sur différentes réalités.

7. La participation du plus grand nombre est nécessaire dès le début, pour assurer le succès de l’opération : celle des jeunes, notamment, mais aussi celle de groupes ou personnes qui sont normalement oubliés (chômeurs de longue durée, personnes en grande

immigrants). It is the duty of every responsible citizen to help to remove the obstacles preventing participation by persons regarded as "socially useless" because of their living conditions.

8. Political and social figures, entrepreneurs, trade unions, civil society and committed citizens should initiate a process of consultation, accompanied by a timetable, with a view to a short, medium and long-term project for developing activities in the smallest territorial entities.

9. At the approach of the year 2000 it is imperative to devise and implement a new form of democratic, pluralistic planning of an open and flexible kind which starts at the lowest level (ie among the smallest territorial entities) and rises up to the highest territorial levels, in accordance with the principle of subsidiarity.

10. The same principle is the guiding thread of the organisation or re-organisation of public authorities, administrations and civil society.

Public authorities should regain their ability to interact with ordinary motivated and committed citizens.

Administrations should reform themselves and become active and efficient.

Increased participation by citizens, especially young people, in the determination of a collective project will give fresh impetus to public life. When politics is engulfed by administration, it is either stifled or becomes ineffective.

A long-term, overall view (a "design") enables a distinction to be drawn between the political level and the administrative level. How, indeed, can the various public and private measures be integrated or co-ordinated without a clear distinction between the aims jointly set by the majority and the means of achieving them?

Without effective participation by citizens in the planning of a collective project for joint action, such words as integration, multidisciplinary and co-ordination will remain a dead letter. On the other hand, active participation gives full significance to the principles of autonomy, subsidiarity, closeness to the citizen and decentralisation.

11. The collective project for developing activities should not be conceived of as a transitory administrative act. It is an ongoing political act, a concerted process. It gives spontaneity, creativity and innovation a chance to become integrated into a practical general context. This is a framework for civic education, including for young people.

12. A careful distinction should be drawn between the concepts of collective project and plan. Whereas the aim of the former is political and cohesive (acting together), all planning addresses the question of how to achieve the chosen objectives: it is therefore mainly a matter for professionals, technicians and specialists. However, the implementing arrangements should be devised in

pauvreté, immigrés). Il est du devoir de tout citoyen responsable de contribuer à lever les obstacles qui empêchent la participation des personnes considérées, à cause de leurs conditions de vie, comme « socialement inutiles ».

8. Les acteurs politiques et sociaux, les entrepreneurs, les syndicats, la société civile, les citoyens engagés devraient lancer une consultation assortie d'un calendrier en vue d'un projet à court, moyen et long terme, de développement des activités humaines au niveau des plus petites circonscriptions territoriales.

9. Au seuil de l'an 2000, il est impératif de concevoir et de mettre en oeuvre une nouvelle forme de planification démocratique et pluraliste, ouverte et souple qui vient de la base (à savoir des plus petites circonscriptions territoriales) et remonte aux niveaux territoriaux supérieurs, selon le principe de subsidiarité.

10. Le même principe est le fil conducteur de l'organisation ou de la réorganisation des pouvoirs publics, des administrations et de la société civile.

Les pouvoirs publics doivent reconquérir une capacité d'interaction avec les simples citoyens motivés et engagés.

Les administrations publiques doivent se réformer, devenir actives et performantes.

Une participation accrue des citoyens, et notamment des jeunes, à la détermination d'un projet collectif, va donner une nouvelle impulsion à la vie publique. Lorsque la politique est engloutie par l'administration, celle-ci, soit est étouffée, soit devient inefficace.

La vision d'ensemble et à long terme, le « projet », permettent d'opérer une distinction entre le niveau politique et le niveau administratif. Comment en effet intégrer ou coordonner les différentes interventions publiques et privées sans une distinction claire entre les objectifs fixés en commun par le plus grand nombre et les moyens pour les atteindre!

Sans participation effective des citoyens à la conception d'un projet collectif d'action commune, des mots tels que « intégration », « multidisciplinarité », « coordination » resteront des formules vides. Au contraire, la participation active donne toute leur signification aux principes d'autonomie, de subsidiarité, de proximité, de décentralisation.

11. Le projet collectif de développement des activités ne doit pas être conçu comme un acte administratif éphémère. C'est un acte politique permanent, un agir concerté. Il donne une chance à la spontanéité, à la créativité et à la nouveauté de s'intégrer dans un contexte global concret. Il s'agit d'un cadre d'éducation civique, y compris pour les jeunes.

12. Il convient de distinguer soigneusement entre projet collectif et plan. Alors que la finalité du premier est politique et solidaire (l'agir ensemble), toute planification répond à la question: « comment » atteindre les objectifs fixés: elle est par conséquent surtout une affaire de professionnels, de techniciens et de spécialistes. Cependant, les modalités de mise en oeuvre doivent être

conjunction with civil society in a spirit of openness and continuous dialogue.

Such planning should make it possible :

- to give an equal chance to innovations without creating additional imbalances of either a geographical or a personal kind,
- to create coherent arrangements,
- to pave the way for a truly common future.

conçues en liaison avec la société civile dans un esprit d'ouverture et de dialogue constants.

Une telle planification doit permettre :

- de donner une chance égale aux nouveautés sans créer des déséquilibres supplémentaires, soit territoriaux, soit personnels,
- d'aboutir à des réalisations cohérentes,
- d'ouvrir la voie à un avenir véritablement commun.